

ANNEXE J - GRILLES DES SPÉCIFICATIONS

En vigueur le 5 février 2015	Zone Up-058	
USAGES AUTORISÉS*		
GROUPE D'USAGES / R - RÉCRÉATION D'EXTÉRIEUR		
GROUPE D'USAGES / F - FORêt ET CONSERVATION		
F3 Conservation du milieu naturel		
USAGES PARTICULIERS		
Spécifiquement permis		
Spécifiquement interdit		
Établissement de résidence principale de la classe d'usages "C3 - Hébergement touristique"		
IMPLANTATION ET DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL		
Implantation	Norme générale	Normes particulières
Marge de recul avant minimale	-	
Marge de recul latérale minimale	-	
Marge de recul latérale combinée minimale	-	
Marge de recul arrière minimale	-	
Dimensions	Norme générale	Normes particulières
Hauteur minimale	-	
Hauteur maximale	-	
AUTRES NORMES PARTICULIÈRES		
Affichage	Aucun affichage	
*Pour tout changement ou ajout d'usage, le lot doit être conforme au règlement de lotissement		
RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-976 SUR LE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL	Zone Up-058	